



Moi(s) sans tabac 2019

dans la région Bretagne

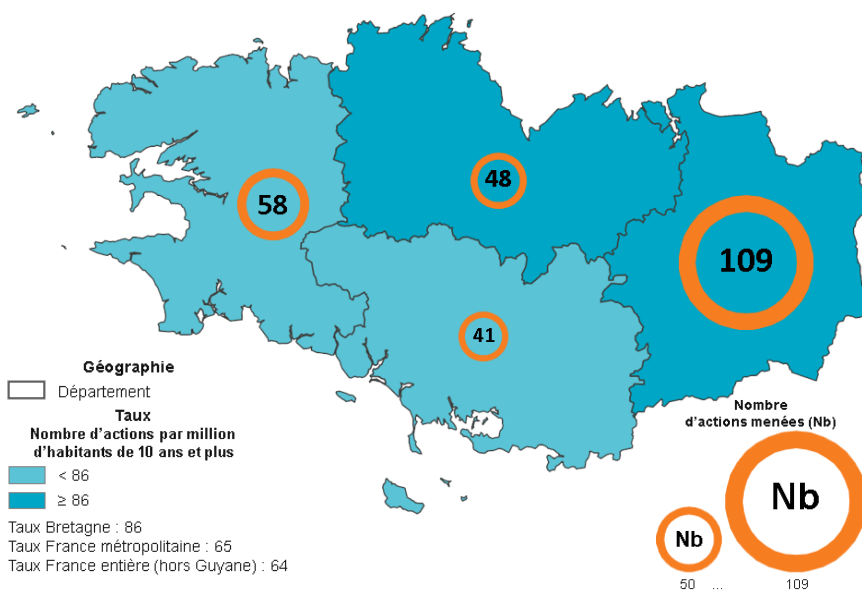
En quelques chiffres

	Bretagne		France métropolitaine		Pourcentage de la Bretagne par rapport à la France Métropolitaine	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Prévalence du tabagisme quotidien	ND ¹	26,5%	25,4%	26,9%		
Nombre de fumeurs quotidiens (18-75 ans)	ND	600 000	ND	13 088 041	ND	4,6%
Nombre d'inscrits ² à Moi(s) sans tabac (2019)	12 087		203 892		6%	
Nombre d'activations ³ de l'application mobile au 30/11/2019	4 257		73 070		5,8%	
Nombre d'appels de niveau 1 ⁴ au 39 89 pendant le dernier trimestre 2019	A venir		22 705			

NB : Une description des sources et des méthodes utilisées pour obtenir ces chiffres est détaillée dans l'annexe méthodologique à la fin de ce document.

1/ Répartition géographique

Nombre d'actions locales Moi(s) sans tabac et taux par million d'habitants âgés de 10 ans et plus selon les départements en Bretagne en 2019



En 2019, la base OSCARS répertorie 3 803 actions Moi(s) sans tabac en France entière (hors Guyane), dont 256 en Bretagne. La figure ci-contre présente le nombre d'actions par département et le rapport du nombre d'actions par million d'habitants âgés de 10 ans et plus. Des actions ont eu lieu dans tous les départements bretons. Les taux s'échelonnent entre 61 et 115 actions par million d'habitants.

Sources : OSCARS - Moi(s) sans tabac, Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier 2019 et 2020, exploitation ORS Bretagne.

Lecture : 41 actions ont été menées en 2019 dans le Morbihan, soit un taux égal à 61 actions par millions d'habitants de 10 ans et plus.

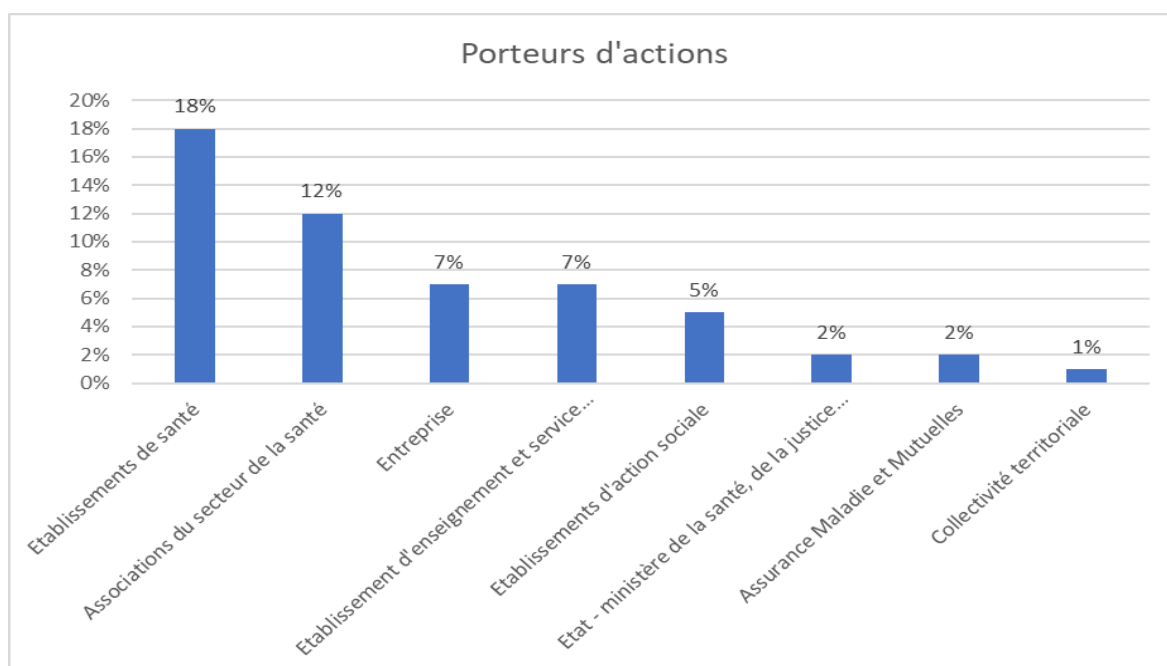
¹ ND (Non Disponible) : Nombre estimés de fumeurs quotidiens (18-75 ans) = Prévalence du tabagisme brute / Population 18-75 ans. Or, le taux brut de la prévalence en Bretagne n'a pas été publié pour l'année 2018 et les données du RP2017 (INSEE) ne seront disponibles qu'en juin (le recensement de la population est publié tous les 3 ans, le dernier à ce jour est celui de 2016).

² Inscription des fumeurs au défi Moi(s) sans tabac sur le site Tabac info service ou au 39 89.

³ Création d'un compte sur l'application mobile d'e-coaching Tabac info service.

⁴ Les appels de niveau 1 comprennent les appels au 39 89 pendant les horaires d'ouverture du service, à l'exception des appels abandonnés pendant le message d'accueil.

2/ Porteurs d'actions



En 2019, la majorité (62%) des actions ont été portées par des structures en lien avec la santé : 43 par des établissements de santé, 32 par des associations en lien avec la santé, 4 par des services de médecine universitaire, 2 par des instances de l'Assurance Maladie (CPAM, MSA, etc.), 4 par des Mutuelles, 1 par un service de médecine du travail et 1 par une unité sanitaire en milieu pénitentiaire. Les autres actions sont portées par des établissements d'enseignement et services de l'éducation nationale (15), des entreprises (19) des établissements d'action sociale (13), des collectivités territoriales (3) et des établissements pénitentiaires (4).

3/ Typologie des actions

Type d'action	Nombre d'actions
Affichage (papier ou virtuel), stand, distribution de documentation	192
Consultation individuelle ou collective pour le sevrage tabagique	127
Réunion d'information, conférence	68
Atelier collectif	49
Manifestation événementielle	29
Autre	17

NB : Une action peut être de plusieurs types. Le nombre d'actions additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région.

Description :

Les actions proposées dans la région Bretagne en 2019 sont en majorité des actions d'affichage, des stands, une distribution de documentation (192) et des consultations médicales individuelles ou collectives destinées au sevrage tabagique, notamment par la mise en place de traitement de substitution (127). #MoisSansTabac a été l'occasion pour les porteurs d'action de sensibiliser leur public cible aux risques du tabac, aux effets bénéfiques de l'arrêt et de présenter les différentes aides, structures et outils auxquels les fumeurs pouvaient avoir recours pour arrêter de fumer.

En complément des outils proposés par Santé publique France (kit, affiches, badges, etc.), l'utilisation du testeur de monoxyde de carbone dans l'air expiré a été mentionné pour 180 actions et le test de Fagerström pour 118 actions.

Les porteurs d'action ont aussi pu accompagner l'arrêt du tabac par des réunions d'information et des conférences (68). Des ateliers de soutien ont été mis en place notamment pour répondre aux questions de gestion du stress et de prise de poids (marche, atelier culinaire et séance de conseils diététiques, séances de relaxation et bien-être, etc.).



4/ Public cible

Les salariés ont été le public bénéficiaire le plus cité en 2019 en Bretagne par les porteurs d'action.

Nombre d'actions	Public	Détails
91	Salariés et agents	Personnes travaillant dans des établissements de santé ou médico-sociaux, des établissements scolaires ou de formation, des établissements pénitentiaires, dans une structure militaire, à la CPAM, à l'ESAT, à la MEF, au CIAS, au CDAS, dans des centres sociaux, maison de quartier, à l'EFS, à la Mission Locale, dans des associations d'aides aux personnes vulnérables, dans des associations d'insertion, des associations de professionnels de santé, à la médiathèque, à l'Espace sciences et métiers, au Conseil départemental, à la Ligue contre le cancer, dans un abattoir, dans une entreprise de production alimentaire, d'équipementier automobile, d'optique, de transports en commun, de production de solutions domotiques, de recherche et développement dans le secteur de la téléphonie mobile, de BTP, de production et distribution de gaz, chez des fabricants de produits cosmétiques, de pneumatiques, de véhicules agricoles, de produits issus de la transformation du caoutchouc.
74	Tout public	Personnes exerçant une activité bénévole, personnes présentes dans le hall des hôpitaux où se déroulent les actions, usagers du restaurant inter administratif d'une mutuelle ou universitaire, personnes fréquentant une galerie commerciale.
57	Femme	
53	Jeunes 19-25 ans	Elèves et étudiants d'un lycée ou d'une université, jeunes de la Mission locale bénéficiaires du dispositif Garantie Jeunes ou fréquentant une structure d'insertion par l'emploi, jeunes fréquentant une structure d'hébergement.
52	Homme	
48	Patients	Personnes présentes à l'assemblée d'une association, ayant une problématique addictive et leur entourage, personnes fréquentant l'hôpital, une maison de santé, un établissement de santé mentale, personnes âgées (patients-résidents) fréquentant un EPHAD, un CSSR, un SAMSAH, un CMP, ou un centre socio-thérapeutique et culturel, personnes suivies au CSAPA pour une problématique addictive.
45	Personnes en difficulté socio-économique	Personnes en situation de précarité, usagers d'un Espace Social Commun et d'une épicerie sociale, bénéficiaires du programme EtamineS.
44	Etudiants, apprentis	Etudiants à l'université, en soins infirmiers, en IUT, à l'institut d'ostéopathie, à l'EHESP, dans une MFR, étudiants ingénieurs, apprentis travaillant chez un fabricant de pneumatiques.
34	Adolescents (13-18 ans)	Lycéens en filière générale et technologique, jeunes ayant des conduites addictives.
30	Personnes en insertion professionnelle	Personnes fréquentant un centre de formation pour adultes, personnes fréquentant une association d'insertion, jeunes de 16-26 ans sortis du système scolaire.
29	Adultes 26-55 ans	Salariés fumeurs d'une entreprise d'équipementier automobile, de BTP, adhérents MGEN, professionnels du social, personnes accueillies au CCAS.
19	Personnes de plus de 55 ans	Adhérents MGEN, salariés, professionnels d'établissements scolaires, personnes accueillies dans les établissements sociaux et de santé.
17	Personnes handicapées	Travailleurs en ESAT et bénéficiaires d'un accompagnement SAVS et ou en accueil de jour, personnes ayant une problématique psychique encadrées par une association d'insertion professionnelle, personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et en reconversion professionnelle pour 2 ans, patients d'une clinique ou d'un hôpital privé.
15	Chômeurs	Personnes rencontrant des difficultés d'isolement, socio-économiques, d'insertion sociale/professionnelle, de santé.

15	Femmes enceintes, allaitantes	Toutes les personnes venant à la fois en consultations (médicales, sages-femmes, infirmières...) ou en examens (radiologie, scanner...) dans une clinique, public consultant le service de PMI, de l'ASE, public accueilli au CDAS par les assistantes sociales, personnes fréquentant le CMP et les maisons de santé.
14	Habitants	Habitants de quartiers, assurés sociaux à la CPAM d'un quartier, personnes résidant à l'EHPAD, en maison de santé, usagers du CCAS, personnes ayant des difficultés de santé.
12	Parents	Public consultant le service de PMI, parents et enfants relevant de l'ASE, public accueilli au CDAS par les assistantes sociales, conseillers en insertion et éducateurs spécialisés, usagers de centres sociaux, personnes fréquentant à la maison de l'enfance et de la famille, les structures de santé privées.
11	Autre	Personnels militaires, travailleurs ayant un handicap psychique ou une déficience intellectuelle, personnes assurées de 18 à 70 ans ayant eu un ou plusieurs remboursements de l'assurance maladie et ayant une CMUC avec affections de longue durée, public en situation de précarité et en parcours d'insertion sociale et bénéficiaires de minimas sociaux, personnes précaires ayant droit à un bilan de santé, personnes en reconversion professionnelle, personnes ayant une problématique addictive.
7	Personnes sans domicile fixe	Personnes ayant des difficultés d'hébergement, de santé, d'insertion sociale/professionnelle, des difficultés socio-économiques, des problématiques addictives, personnes relevant du CDAS.
6	Personnes immigrées	Personnes majoritairement précaires de toutes origines, lycéens, personnes en difficultés socio-économiques, bénéficiaires d'associations de lutte contre la pauvreté (distribution de nourriture), fréquentant le CMP.
4	Personnes détenues ou sous-main de justice	Personnes, hommes et femmes, détenues dans des centres pénitentiaires et maisons d'arrêt, en difficultés d'insertion professionnelle.
4	Usagers de drogues	Personnes fréquentant le CDAS, le CMP, en difficultés d'insertion sociale/professionnelle, de santé.
2	Préadolescents (10-12 ans)	Collégiens, jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

NB : Une action peut avoir ciblé plusieurs publics à la fois. Le nombre d'actions additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

5/ Financeurs

Financeurs	Nombre d'actions
Fonds propres	142
Assurance Maladie/Régime général	121
ARS	50
Autre	12
Santé Publique France	9
Collectivités territoriales, communes et intercommunalité, conseils départementaux	6
MILDECA	4

En région Bretagne, en 2019, la majorité des porteurs d'actions a mobilisé des fonds propres ou émanant de l'Assurance Maladie pour le déploiement de leurs actions.

NB : Une action peut avoir été financée par plusieurs types de financeurs. Le nombre d'actions additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.



Utilisation d'outils

1/ Outils Santé Publique France

Au total, les outils Santé Publique France ont été utilisés en 2019 par 88 structures en Bretagne, en majorité des établissements de santé et des associations du secteur de la santé.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	29	Centre Hospitalier Universitaire, Association Hospitalière de Bretagne, CSAPA, Foyer de vie, Maison médicale, Equipe Liaison et Soins en Addictologie Territoriale du Centre Hospitalier, Polyclinique.
Associations du secteur de la santé	24	Ligue contre le cancer, Fondation Ildys, Mission Locale, Liberté Couleurs, Point Santé CIAS, Associations de professionnels de santé.
Entreprises	10	Entreprise d'équipementier automobile, de production alimentaire, de pneumatiques, de produits cosmétiques, de transports en commun, produits issus de la transformation de caoutchouc, un abattoir.
Etablissements d'enseignement et éducation nationale	9	Lycées, Institut de Formation Santé de l'Ouest, Service interuniversitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé, Institut d'Ostéopathie.
Etablissements d'action sociale	7	Centre social, Mission Locale, ESAT, EPIDE, EHPAD, Résidence Habitat Jeunes.
Assurance Maladie et Mutuelles	3	Harmonie Fonction Publique.
Collectivités territoriales	3	Maison des Services au Public, Espace sciences et métiers, Chantiers nature, patrimoine et mégalithes.
Etat – ministères de la santé, de la justice, de la défense	3	Service de Santé des étudiants, Maison d'arrêt, Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest.

NB : Un outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

2/ Co-testeur (test monoxyde de carbone)

Le co-testeur a été utilisé par 94 structures bretonnes au total en 2019, en majorité par des établissements de santé et des associations du secteur sanitaire.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	35	Centre Hospitalier Universitaire, Association Hospitalière de Bretagne, CSAPA, SAMSAH, Centre Hospitalier Intercommunautaire, centre SSRA, Maison médicale, Cabinet médical, Polyclinique, CMPS.
Associations du secteur de la santé	28	Ligue contre le cancer, Fondation Ildys, Liberté Couleurs, Point Santé CIAS, Associations de professionnels de santé, ASALEE.
Entreprises	9	Entreprise d'équipementier automobile, de BTP, de production alimentaire, de pneumatiques, de produits et solutions domotiques, d'optique, de produits issus de la transformation du caoutchouc.
Etablissements d'action sociale	8	Centre social, Mission Locale, ESAT, EPIDE, EPHAD.
Etablissement d'enseignement et éducation nationale	6	Lycées, Ecole de reconversion professionnelle, SEMA' For, SIMPPS.
Services déconcentrés de l'Etat	3	Structure militaire, SIMPPS, Maison d'arrêt.
Assurance Maladie et Mutuelles	3	Harmonie Fonction Publique et CPAM.
Collectivités territoriales	2	Maison des Services au Public, Chantiers nature, patrimoine et mégalithes.

NB : L'outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.



3/ Test Fagerström

Le test Fagerström a été utilisé en 2019 par 57 structures du territoire breton, dont la majorité se compose d'établissements de santé et d'associations du secteur de la santé.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	23	Centre Hospitalier Universitaire, Association Hospitalière de Bretagne, CSAPA, Centre Hospitalier Intercommunautaire, Maison médicale, Cabinet médical, Polyclinique, CMPS, Foyer de vie, Equipe de Liaison et Soins en Addictologie d'un CH.
Associations du secteur de la santé	16	Ligue contre le cancer, Mission Locale, Liberté Couleurs, Point Santé CIAS, ASALEE.
Etablissements d'action sociale	5	Centre social, Mission Locale, ESAT, EPIDE, Résidence Habitat Jeunes.
Etablissements d'enseignement et éducation nationale	5	Lycées, Centre de reconversion professionnelle.
Entreprises	4	Entreprise d'équipementier automobile, de fabrication de produits cosmétiques, abattoir.
Services déconcentrés de l'Etat	2	Structure militaire, SIMPPS.
Collectivités territoriales	2	Maison des Services au Public, Chantiers nature, patrimoine et mégalithes.

NB : L'outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

4/ Prescription de substituts nicotiniques

La prescription de substituts nicotiniques a été utilisée par 47 structures au total en 2019, majoritairement par des établissements de santé et d'action sociale.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	23	Centre Hospitalier Universitaire, Association Hospitalière de Bretagne, CSAPA, SAMSAH, Maison médicale, Cabinet médical, Centre SSRA, Foyer de vie, Equipe de Liaison et Soins en Addictologie d'un CH, Association des professionnels de santé libéraux, Centres Hospitaliers.
Etablissements d'action sociale	9	Centre social, Mission Locale, ESAT, EPIDE.
Associations du secteur de la santé	6	Ligue contre le cancer, Fondation Ildys, Point Santé CIAS.
Entreprises	4	Entreprise de production alimentaire, de BTP, d'optique.
Etablissements d'enseignement et éducation nationale	3	Lycées, SEMA' For.
Services déconcentrés de l'Etat	1	Structure militaire.
Collectivités territoriales	1	Maison des Services au Public.

NB : L'outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.



5/ Remise de substituts nicotiniques

La remise de substituts nicotiniques a été réalisée par 53 structures bretonnes en 2019, en majorité par des établissements de santé et d'action sociale.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	25	Centre Hospitalier Universitaire, Association Hospitalière de Bretagne, CSAPA, SAMSAH, Equipe de Liaison et Soins en Addictologie d'un CH, Association des professionnels de santé libéraux, Centre Hospitalier Intercommunautaire, Centres Hospitaliers.
Etablissements d'action sociale	10	Mission Locale, ESAT, EPIDE, EHPAD, Résidence Habitat Jeunes.
Associations du secteur de la santé	6	Fondation Ildys, Point Santé du CIAS.
Entreprises	4	Entreprise de production alimentaire, de BTP, d'optique, de produits issus de la transformation du caoutchouc.
Etablissements d'enseignement et éducation nationale	4	Lycées, SEMA' For, Ecole de reconversion professionnelle.
Etablissement pénitentiaire	2	Maison d'arrêt.
Collectivités territoriales	2	Maison des Services au Public.

NB : L'outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

6/ Test de Horn

En 2019, le test de Horn a été utilisé par 18 structures en Bretagne. La plupart étant des établissements de santé et des associations du secteur sanitaire.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements de santé	7	Centre Hospitalier Intercommunautaire, Cabinet Médical, CSAPA, Foyer de vie, Polyclinique.
Associations du secteur de la santé	7	ASALEE, Liberté Couleurs.
Etablissements d'action sociale	2	EPIDE.
Etablissement d'enseignement	1	Lycée.
Collectivités territoriales	1	Maison des Services au Public.

NB : L'outil peut avoir été utilisé plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

Consultations délocalisées

1/ Répartition géographique

Départements	Nombre d'actions
Côtes-d'Armor	2
Finistère	10
Ille-et-Vilaine	1
Morbihan	5

Sur 18 consultations délocalisées réalisées en Bretagne en 2019 avec un financement de l'ARS Bretagne, plus de la moitié a été effectuée dans le Finistère.

NB : Les actions ci-dessus correspondent uniquement aux consultations délocalisées financées par l'ARS Bretagne. 17 autres projets de consultations délocalisées ont été financés par les quatre CPAM de Bretagne.

2/ Type de lieu

En 2019, la majorité des consultations délocalisées ont été effectuées dans des établissements d'action sociale bretons.

Type de structure	Nombre de structures	Détails
Etablissements d'action sociale	12	Association d'insertion sociale, Maison d'accueil de jour pour adultes en difficultés sociales et/ou en situation de précarité, Maison de l'enfance et de la famille, Centre socio-culturel, Mission Locale, Maison de l'emploi, Centre social, Centre Communal d'Action Sociale.
Collectivités territoriales	6	Maison de Services au Public, Pôle métropolitain, Pôle santé.
Etablissements de santé ou médico-social	4	Maisons de santé, structure de la PMI.
Etablissements d'enseignement et éducation nationale	1	Lycée technique.

NB : Les consultations délocalisées peuvent avoir été réalisées dans plusieurs établissements d'un même type. Le nombre de structures additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

3/ Public cible

En 2019, les personnes en difficultés socio-économiques sont le public bénéficiaire le plus cité en Bretagne dans le cadre des consultations délocalisées.

Nombre d'actions	Public
11	Personnes en difficultés socio-économiques
7	Salariés et agents
7	Chômeurs
6	Habitants
6	Personnes en insertion professionnelle
4	Jeunes 19-25 ans
3	Femmes enceintes, femmes allaitantes

3	Parents
2	Patients
2	Tout public
2	Femme
2	Adultes 26-55 ans
2	Personnes de plus de 55 ans
1	Personnes handicapées
1	Etudiants, apprentis
1	Usagers de drogues
1	Homme
1	Adolescents (13-18 ans)

NB : Une action peut avoir ciblé plusieurs publics à la fois. Le nombre d'actions additionnés dans le tableau ci-dessus ne correspond pas au nombre total d'actions dans la région Bretagne.

Conclusion

Le nombre de personnes inscrites sur la plateforme de Tabac info service et l'utilisation des services d'aide à l'arrêt est légèrement supérieur à la proportion des fumeurs vivant en Bretagne. Concernant les actions extraites de la base de données OSCARS, 256 actions Moi(s) sans Tabac ont été menées au total dans la région Bretagne en 2019. Chaque département a ainsi bénéficié de ces actions, et en particulier l'Ille-et-Vilaine et le Finistère. La grande majorité des actions se compose d'actions d'affichage, de stands ou de distribution de documents de Santé Publique France et de consultations médicales dédiées à l'arrêt du tabac. Le public bénéficiaire à avoir été le plus cité cette année est celui des salariés, car toutes les actions sont potentiellement ouvertes aux salariés, même s'ils ne constituent pas le public directement ciblé. Cependant, une augmentation cette année de la demande des entreprises à participer à #MoisSansTabac doit être soulignée. Quant aux outils utilisés, il s'agit du co-testeur, du test de Fagerström, de la prescription de substituts nicotiques, de la remise de substituts nicotiques et du test de Horn. Enfin, 35 projets de consultations délocalisées ont été financés par l'ARS Bretagne et les quatre CPAM de Bretagne afin d'offrir un accompagnement à l'arrêt du tabac au plus près de la population en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de certaines villes.

Méthodes

Plusieurs sources de données ont été utilisées pour faire cette synthèse.

1/ Prévalence tabagique

Le pourcentage de prévalence du tabagisme pour la France Métropolitaine a été estimé à partir des données du Baromètre Santé Publique France 2017. La prévalence du tabagisme en Bretagne n'a pu être actualisée pour l'année 2018 car aucune donnée régionale n'a été produite à ce jour pour cette année-là. Par ailleurs, et étant donné que les prévalences publiées ont été standardisées sur la structure par sexe et âge de la population française (Berthier et al., 2016), il n'était pas possible de calculer le nombre estimés de fumeurs quotidiens de 18 à 75 ans au 01/01/2018 et donc de connaître le pourcentage de la Bretagne par rapport à la France Métropolitaine. Le recensement de la population ayant lieu tous les 3 ans, celui-ci aura lieu en 2020 pour la population 2017.

2/ Inscription et Activation de l'application mobile

Le nombre d'inscriptions correspond au nombre de fumeurs qui se sont enregistrés sur le site Tabac info service ou via le 39 89. Le nombre d'activation de l'application mobile correspond au nombre de personnes qui ont créé un compte sur l'application d'e-coaching Tabac info service après l'avoir téléchargé. La répartition géographique a été obtenue à partir des codes postaux collectés lors de l'inscription/création de compte. Il est important de noter qu'il y a certainement des fumeurs qui ont participé à l'opération et fait une tentative d'arrêt sans s'inscrire ni activer l'application mobile.

3/ Tranche d'âge 10 et plus

Pour comparer les départements bretons et mesurer les différences au regard des publics cibles, les nombres d'actions menées ont été rapportées à la population des habitants âgés de 10 ans et plus. La population prise en compte pour le calcul (le dénominateur) correspond à la moyenne des effectifs en début et en fin d'année déterminés à partir des estimations de population de l'Insee au 1er janvier 2019 et 2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2019). Le taux calculé s'exprime en nombres d'actions menées par million d'habitants âgés de 10 ans et plus.

4/ Les actions locales répertoriées dans la base OSCARS

Les données sur les actions locales Moi(s) sans tabac ont été extraites le 22 mars 2019 de la base de données OSCARS (<http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>). Cette base de données comporte uniquement les actions renseignées par les porteurs de projets eux-mêmes avec la validation des ambassadeurs régionaux de #MoisSansTabac. Ce qui implique que toutes les actions mises en place localement pour #MoisSansTabac n'ont pas forcément été recensées. Les actions ont été codées de façon à obtenir un ensemble cohérent. Par exemple, si le porteur d'action est un CSAPA⁵, il aura systématiquement été considéré comme un « établissement de santé ». Le nombre d'actions par région a été calculé d'après la règle suivante :

1. Une action est divisée en plusieurs actions si le **porteur de l'action** est identique mais les **objectifs** sont différents ou le **public** est différent
2. Deux actions sont identiques et considérées comme une seule action si le **porteur de l'action** est identique et les objectifs similaires, même si le **lieu** est différent

La base de données OSCARS a des limites qui sont dues à la pluralité de personnes qui remplissent le formulaire de renseignement des actions et à la diversité des actions renseignées.

La répartition géographique des actions a été calculée grâce à la variable « Département » renseigné dans la base OSCARS pour chaque action, définit comme suit : « départements impacté(s) par l'action ».

Le nombre d'actions par million d'habitants a été calculé à partir des données les plus récentes de la population des 15-75 ans en région, données de l'INSEE RP2015.

⁵ Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie